

## Covid 19 & Gestion des déchets

*Dans le contexte sanitaire actuel, les collectivités qui assurent la collecte des déchets (les communautés de communes / syndicat de collecte) et leur valorisation (Préval Haut-Doubs) ont dû adapter leur fonctionnement sur le territoire\*.*



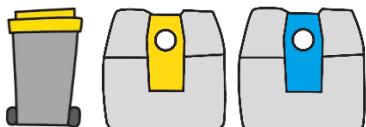
### Les collectes maintenues, les déchèteries fermées

A la suite des mesures gouvernementales visant à limiter l'épidémie de coronavirus, certains services sont suspendus sur l'ensemble du territoire de Préval Haut-Doubs\* :

#### ☑ Services maintenus



Collecte des ordures ménagères



Collecte des emballages et papier\*\*



Collecte du verre\*\*

#### ☒ Services suspendus jusqu'à nouvel ordre



Déchèteries fermées



Collecte des Textiles, linges et chaussures

*Merci de stocker vos articles à domicile, en attendant la reprise du service.*

**\*\*** Pour se déplacer aux points d'apport volontaire, il est indispensable de se munir d'une **attestation dérogatoire de déplacement**, d'y cocher la case numéro 5 concernant les « déplacements brefs » et en y ajoutant la mention « dépôt de déchets ».

En raison des mesures de confinement, **les usagers sont invités à porter une attention particulière à leur production des déchets** : limiter le gaspillage alimentaire, composter pour ceux qui le peuvent, utilisation de produits réutilisables...

### **Recommandations d'hygiène de la Préfecture du Doubs**

« Pour des raisons sanitaires, la Préfecture du Doubs demande que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24h avant d'être placé dans le sac des ordures ménagères. ».

### **Des mesures en place pour assurer la continuité des services**

Pour assurer la sécurité des équipes et garantir la continuité des services en cas d'une éventuelle augmentation du taux d'absentéisme, plusieurs mesures ont été mises en place par anticipation :

- par les communautés de communes en régie et/ou leurs prestataires, MINERIS, COVED et NICOLLIN pour la collecte des déchets,
- par Préval et son exploitant Suez pour la gestion des installations de valorisation des déchets, centre de tri, Unité de Valorisation Energétique et réseau de chaleur urbain

Renforcement des mesures de sécurité et des gestes barrières, dispositions complémentaires d'hygiène, limitation des contacts rapprochés entre les collaborateurs et le personnel en poste, dédoublement des équipes d'exploitation et réserve de personnel, mono ripage au niveau des équipes de collecte ....

Ces mesures sont prévues dans un Plan de continuité d'Activité (PCA) qui a pour but de prévoir les priorités et les mesures à mettre en œuvre, en cas d'adaptation temporaire du service.

Un grand merci est adressé aux agents des services collectes et aux équipes d'exploitation qui œuvrent quotidiennement pour assurer le bon fonctionnement des installations. Ils travaillent chaque jour pour veiller à la propreté du territoire dans ce contexte difficile.

#### **\*Territoire de Préval Haut-Doubs :**

